

"Monsieur le président,

Les orientations que souligne **votre projet d'orientation budgétaire m'inquiètent**. Je suis membre de la commission Droits Sociaux, Solidarité, Santé et si nous analysons l'évolution du budget je ne peux m'empêcher de penser aux Décisions modificatives de 2008, où vous indiquez, je cite « **les anticipations de réalisation permettent les ajustements à la baisse** » en matière d'aide aux personnes âgées, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap !

Pour les personnes âgées, **le CLIC (centre local d'information et de coordination) prévu par M. Jospin pour être réalisé fin 2005**, et qui est bien une mission du Conseil Général depuis août 2004, n'est **toujours pas installé sur l'ensemble de notre territoire ?** Pourtant dans le budget primitif de l'exercice 2006 vous nous décriviez : « 4 CLIC existants et la création de deux nouveaux centres nécessitent une **réévaluation de 51% de l'enveloppe, portée à 650 000 €** ». En 2007 vous pensiez qu'on avait peut-être oublié la phrase précédente et vous repreniez dans le budget primitif : « En 2007, il est prévu le fonctionnement en année pleine des 4 CLIC existants et sur une partie de l'année des deux CLIC en cours de création totalisant une **dépense de 790 000 €** ». Je vous passerai 2008. Or, il y a une semaine j'étais convié à la réunion de présentation du personnel enfin embauché, pour apprendre que **la première personne employée avait renoncé. Ne voyant toujours rien venir, comprenez que je m'inquiète, surtout pour les dépenses ...sans poste...**

**Quant aux personnes en situation de handicap**, l'aide de la CNSA a dépassé les besoins liés au versement de la prestation de compensation ! L'argent il y en a donc. Alors, je vous demande : « En fait-on vraiment de trop ? **Cet escalier Potemkine de la porte d'entrée principale** qui permet d'accéder à l'accueil de notre Hôtel du Département, et qui, selon les textes des décrets de la loi du 11/02/05, devrait être accessible aux personnes handicapées, **va-t-il un jour être adapté aux personnes en fauteuil roulant ? Le parking couvert, va-t-il continuer d'être réservé aux gens en bonne santé ?** Ou devons-nous nous contenter de réciter aux personnes handicapées la fameuse Charte du Handicap, que vous avez voté, comme on raconte aux enfants un conte de fées ? ». Or rien ne semble prévu. Tout cela est inadmissible !

**Le pire reste que « tout cela » n'est pas tout** ; on constatait déjà, dans les décisions modificatives de 2008, que pour ceux qui sont tragiquement au-delà du chômage, c'est-à-dire **les RMistes, les crédits qui étaient consacrés à leur insertion sociale, et plus grave, leur insertion professionnelle, ces crédits étaient minorés !** Notre taux de réinsertion est déjà lamentablement bas, nous avons des RMistes qui cherchaient un emploi depuis 13 ans, croyez-vous qu'en baissant les crédits qui servent à la réinsertion, on augmente leur chance de trouver un travail ? Pourquoi condamner les RMistes, ils ne le méritent pas ! Bien sûr, on sent une espèce de vent de panique : l'état estime qu'il est temps de se responsabiliser et nous octroie une dotation de 98 millions d'euros, alors que nous filions vers les 140 millions. Mais cette année les RMistes vont être diminués des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active!

Là encore nos conclusions sont incontournables : **il faut favoriser l'emploi et non pas paralyser les entreprises.**

Ensuite il faut, et on vous le répète depuis le fameux rapport noir de la « Mission d'Information sur le RMI » de mars 2006 : pour les RMistes exiger « un accompagnement personnalisé, et un rappel de leurs obligations ».

Par ailleurs, on nous annonçait, dans les intéressantes décisions modificatives de 2008, **une diminution globale** des inscriptions prévisionnelle **de près de 7 millions pour les collègues** . Permettez-moi de vous demander si, vous qui vous plaignez de baisse des budgets de l'état en matière d'enseignement, ça ne vous choque pas ?

On est très heureux d'apprendre cette «**création d'un service public départemental de la restauration dans les collèges** », il était temps ! Car **savez-vous qu'au Collège Offenbach à Saint-Mandé la qualité et la quantité de nourriture sont telles , qu'une association de parents d'élève je cite : « exige des améliorations », le pire est qu'elle le revendique pour la deuxième année** consécutive, et ne critiquez pas la démarche comme si toute critique de la part d'une association qui ne serait pas de gauche deviendrait sans objet, puisqu'il s'agit de la FCPE ! Ce qui est incroyable, c'est que pour des **denrées dont la mention indique « à consommer de préférence avant fin octobre 2008 »**, le Collège Korczak, fournisseur des repas, nous indique par fax « **la consommation peut être faite dans les jours qui suivent sans aucun danger** », finalement la mention des industriels ne sert à rien. Scandaleux! Les estomacs de nos enfants ne sont pas des poubelles !

En ce qui concerne **la Recherche, vous soulignez votre « Champs d'Actions Stratégiques »** grâce à « **200 000 € versés à l'Université Paris 12-Val de Marne** », **mais ça ne représente même pas 0,02% du budget !** Vous ajoutez bien un versement au Conseil Départemental de l'Enseignement Supérieur, et vous voulez promouvoir votre « Prix de l'Université » mais chacune pour un montant de 15 000 €! Votre 4<sup>e</sup> impact pour la recherche sera de « réévaluer et rationaliser l'aide accordée aux étudiants ». **Les rails de la Recherche se rétrécissent, j'aurais préféré que ce soit les voyages : Singapour, ou la Chine, là ça rappelle plutôt l'autoroute !** Etait-ce à cela que vous pensiez en écrivant qu'on était « conduit à s'interroger sur la pertinence de certaines actions initiées au fil du temps » ?

L'autre problème que je tenais à évoquer, à l'heure où beaucoup parlent d'emprunts toxiques, c'est celui des crédits négociés par notre Conseil Général, et de leur risque éventuel.

Le journal « Libération » indiquait récemment : « **à l'origine du désastre, les montages sophistiqués de banques, comme Dexia ... le Crédit Agricole ...** ». **Or nous avons contracté un dette de 125 millions d'euros auprès de Dexia, et de 64 millions d'euros au Crédit Agricole.** Nous savons que ces banques ont fait la promotion des emprunts toxiques en privilégiant certains crédit qui reposent sur une réévaluation des remboursements en fonction de l'évolution du yen par rapport au franc suisse, par exemple. D'autres ne sont bordés par aucun plafond. Enfin certains sont de véritables bombes à retardement avec des taux réduits, à court terme, puis indexés ensuite sur des variables que personne ne maîtrise Sachant que parmi les conséquences possibles, la première est le risque d'avoir un coût de la dette qui évolue du simple au double, M. le Président pouvez-vous

nous affirmer que nos remboursements peuvent en aucun cas être apparentés à ceux que je viens de vous décrire, et que le coût de la dette restera le même au cours des années à venir?"

*J'espère vous avoir éclairé, même partiellement, sur les combats que je mène avec mes collègues.*